

de camions. On peut mentionner cependant qu'en 1984 il y avait 2,954 transporteurs pour compte propre qui exploitaient un parc d'au moins 15 camions, tracteurs et remorques. Ces transporteurs ont exploité au total environ 142,000 pièces d'équipement et dépensé \$604 millions pour le carburant. Le tableau 13.18 fournit d'autres renseignements.

**Services de déménagement.** En 1984, 416 déménageurs ayant des recettes brutes annuelles supérieures à \$100,000 ont réalisé des recettes totales d'exploitation de \$380 millions. Ces transporteurs comptaient à leur service 8,514 personnes et exploitaient 6,055 pièces d'équipement.

### 13.5 Transport par eau

En raison de la taille, de la situation géographique et de la dépendance du Canada à l'égard du commerce, le transport par eau a toujours joué un rôle prépondérant dans l'ensemble du système économique canadien. Historiquement, les premières industries se sont développées grâce à l'accès facile au transport par eau. Aujourd'hui encore, le transport par eau demeure un moyen relativement peu coûteux et facile pour acheminer les matières brutes et les biens de consommation.

Le transport de marchandises et de personnes d'un port canadien à un autre est en général connu sous le nom de cabotage. Les navires qui s'adonnent à ce genre de transport sont considérés comme navires de cabotage ou de transport intérieur. Dans la région allant de l'île d'Anticosti, située à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, et en amont jusqu'à la tête des Grands Lacs, le cabotage n'est permis qu'aux navires immatriculés au Canada. Tous les autres navires doivent obtenir une exemption pour offrir ce genre de service, sauf les navires qui, immatriculés dans un pays du Commonwealth, peuvent opérer à partir d'un port situé sur la côte ouest de l'île d'Anticosti à destination d'un port situé sur la côte est de cette île.

Sauf pour les services de cabotage, toutes les voies d'eau canadiennes, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont accessibles à tous les pays à des conditions égales, de sorte que les navires canadiens doivent y concurrencer les navires battant pavillon étranger.

#### 13.5.1 Transporteurs par eau canadiens

**Navires battant pavillon canadien.** La Partie I de la Loi sur la marine marchande du Canada spécifie la jauge, le genre et l'appartenance de tous les navires devant être immatriculés. Au 1<sup>er</sup> janvier 1985, on dénombrait 36,301 navires

d'immatriculation canadienne représentant 5,515 millions de tonneaux de jauge brute (TJB). De ce total, 85 % avaient une capacité de moins de 40 TJB, et 11 %, une capacité variant de 40 à 500 TJB. C'est là une augmentation de 679 navires depuis 1984.

**Statistiques du transport par eau.** Au cours de 1984, selon l'enquête annuelle de 1984 sur le transport par eau, des recettes de \$2.3 milliards ont été produites par 320 transporteurs par eau domiciliés au Canada, comprenant les transporteurs pour compte d'autrui, les transporteurs pour compte propre, les transporteurs de l'État et les services de randonnées touristiques en bateau. Cette enquête exclut les exploitants qui ont touché moins de \$100,000 en recettes brutes d'exploitation l'année précédente. En 1983, le chiffre global des recettes d'exploitation était de \$2.4 milliards pour un total de 309 transporteurs. La plus grande fraction des recettes de 1984, soit \$1.2 milliard, a été réalisée par 214 transporteurs pratiquant le transport par eau pour compte d'autrui. En 1983, on dénombrait 217 transporteurs pour compte d'autrui, dont les recettes collectives se sont élevées à \$1.3 milliard. Les opérations de transport par eau de 48 transporteurs pour compte propre ont généré des recettes de \$567.0 millions en 1984, comparativement aux \$430.1 millions réalisés par 49 transporteurs en 1983. Les 30 entreprises de transport par eau de l'État ont produit des recettes de \$435.6 millions, en hausse sur les chiffres correspondants de 1983, à savoir 30 transporteurs et \$420.6 millions. Les services de randonnées touristiques par eau ont produit le restant des recettes.

Les 320 transporteurs actifs en 1984 comptaient 16,519 membres d'équipage, qui ont touché des salaires totalisant \$544.2 millions. Sur ces totaux, les 214 transporteurs pour compte d'autrui ont occupé 6,555 membres d'équipage, dont la rémunération s'élevait à \$253.1 millions.

#### 13.5.2 Mouvements de marchandises

**Trafic marchandises.** Le tableau 13.19 indique le nombre et le tonnage net de tous les navires entrés dans les ports douaniers et non douaniers du Canada, sauf les unités exclues des enquêtes mêmes ou des totalisations, c'est-à-dire les caboteurs jaugeant moins de 15 tonneaux de jauge nette (l'équivalent de 42 m<sup>3</sup>), les navires de la Marine canadienne et les bâtiments de pêche. Le tonneau de jauge est l'unité de volume employée pour déterminer la capacité intérieure de la coque et des espaces fermés sur le pont du